

# Algérie : 5 ans de prison pour un chrétien ayant dit que Jésus éclipserait l'islam

écrit par Laveritetriomphera | 16 août 2016



**Algérie: un chrétien condamné à 5 ans de prison pour «blasphème» pour avoir dit que Jésus éclipsera l'islam.**

Le 14 Août 2016, par [Robert Spencer](#)

Slimane Bouhafs a déclaré : " la lumière de Jésus éclipsera l'islam. Pour cette raison, il a été condamné à cinq ans de prison pour "blasphème". Cependant, ses propos n'étaient rien d'autre que l'expression de sa foi chrétienne – Pour tout chrétien, excepté des gauchistes aux idées farfelues, cette assertion est un article de foi.

Cette affaire à elle seule résume ce que tant de chrétiens en Occident ne comprennent pas : quand nous avons organisé notre concours de caricature sur Mohammed, de nombreux chrétiens nous ont dénigrés, en déclarant que ce n'est pas faire preuve de charité chrétienne que d'offenser la sensibilité religieuse des musulmans. Ce qu'ils ne perçoivent pas est que toute expression de la foi chrétienne est susceptible d'être cataloguée comme blasphématoire par les musulmans, à la manière de ceux qui ont poursuivi Bouhafs. Si les chrétiens

doivent censurer leur façon d'être pour éviter d'offenser les musulmans, ils vont devoir bientôt cesser d'être chrétiens [NDT : idem pour les athées, les bouddhistes, les hindous, les libres penseurs ...].

**“Un chrétien algérien condamné à 5 ans de prison pour avoir déclaré sur Facebook que Jésus éclipsera l’islam”** par Christian Deguit, [Christian Daily](#), le 14 Août 2016 :

Un chrétien algérien a été condamné à cinq ans de prison ferme, après avoir tenu sur le web de prétendus propos «blasphématoires» sur l’islam et son prophète Mohammed.

Slimane Bouhafs, âgé de 49 ans, converti au christianisme depuis une vingtaine d’années, a été arrêté début juillet pour avoir déclaré sur son compte Facebook que la lumière de Jésus était en mesure d’éclipser l’islam et le “sceau des prophètes” Mohammed. Il a aussi publié des photos de personnes mises à mort par les extrémistes islamistes.

Le 7 Août, il a comparu devant un juge dans la ville de [Setif](#) en Kabylie. Il était accompagné de son fils Larbi, âgé de 27 ans.

Larbi Bouhafs a déclaré : *“Le tribunal a condamné mon père à la peine maximale ! Je considère qu’il a été sanctionné pour un délit d’opinion [NDT : ce délit ne peut exister dans un pays démocratique, il est emblématique des [états totalitaires](#)] parce que mon père exprimait ses idées et qu’il a diffusé ses opinions politiques sur les réseaux sociaux comme il l’a toujours fait ailleurs. C’est là une atteinte à la liberté d’expression, parce qu’à mon avis, tout doit pouvoir être critiqué, même les religions”.*

La Constitution algérienne permet aux autorités d’évaluer et de juger les allégations de blasphème contre l’islam, lequel est religion d’état. Si on considère qu’une personne est l’auteur d’un blasphème, elle peut être condamnée à payer une lourde amende et/ou encourir une peine allant de trois à cinq ans de prison ...

**Traduit de l'anglais par Lavéritétrionphera.**

Source

:

<https://www.jihadwatch.org/2016/08/algeria-christian-gets-5-years-for-blasphemy-for-saying-jesus-will-outshine-islam>